DE LA NATURE ET DU TRAITEMENT N° 222.

# DE LA CHLOROSE,

VULGAIREMENT APPELÉE

# PALES COULEURS;

## THÈSE

*Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le* 10 *août* 1833, *pour obtenir le grade de Docteur en médecine;*

PAR ERNEST GUÉ, de Bordeaux,

Département de la Gironde;

Bachelier ès-lettres; ex-Élève-médecin attaché à l'ambulance de l'Hôtel-de-Ville de Paris, pendant le choléra; ex-Médecin Chef-Interne de l'hôpital temporaire des Chartrons, à Bordeaux, pendant la même épidémie.

Pour rétablir les filles chlorotiques, il faudrait plutôt leur donner du sang que leur en ôter. (GARDIEN.)

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1833.

# FACULTE DE MEDECINE DE PARIS.

## *Professeurs.*

| M. ORFILA, Doyen. | Messieurs. |
|---|---|
| Anatomie | CRUVEILHIER. |
| Physiologie | BÉRARD. |
| Chimie médicale | ORFILA. |
| Physique médicale | PELLETAN. |
| Histoire naturelle médicale | RICHARD. |
| Pharmacie | DEYEUX, Examinateur. |
| Hygiène | DES GENETTES, Examinateur. |
| Pathologie chirurgicale | MARJOLIN. |
| | ..... |
| Patholohie médicale | DUMÉRIL. |
| | ANDRAL, Président. |
| Pathologie et thérapeutique générales | BROUSSAIS. |
| Opérations et appareils | RICHERAND. |
| Thérapeutique et matière médicale | ALIBERT. |
| Médecine légale | ADELON. |
| Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés | MOREAU, Suppleant. |
| Clinique médicale | FOUQUIER. |
| | BOUILLAUD. |
| | CHOMEL. |
| | ROSTAN, Examinateur. |
| Clinique chirurgicale | BOYER. |
| | JULES CLOQUET. |
| | DUPUYTREN. |
| | ROUX. |
| Clinique d'accouchemens | ..... |

## *Professeurs honoraires.*

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT, DUBOIS.

## *Agrégés en exercice.*

| Messieurs | Messieurs |
|---|---|
| Bayle. | Hatin. |
| Bérard (Auguste). | Hourmann, Suppléant. |
| Blandin. | Jobert. |
| Boyer (Philippe), Examinateur. | Laugier. |
| Briquet. | Lesueur. |
| Brongniart, Examinateur. | Martin Solon. |
| Broussais (Casimir). | Piorry. |
| Cottereau. | Requin. |
| Dalmas. | Sanson (aîné). |
| Dubled. | Sanson (Alphonse). |
| Guérard. | Royer-Collard. |
| | Trousseau. |

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

AUX MANES

DE MA MÈRE ET DE DEUX SOEURS.

A MON PÈRE.

A MA SOEUR BIEN-AIMÉE.

A MON FRÈRE.

E. GUÉ.

A TOUS LES MEMBRES DE MA FAMILLE,

ET EN PARTICULIER A MES ONCLES :

MONSIEUR WORMS,

Chef d'Institution à Bordeaux.

MONSIEUR GUÉ,

Peintre à Paris.

---

A MONSIEUR LAFON,

Médecin à Bordeaux.

E. GUÉ.

# AVANT-PROPOS.

La prédilection toute spéciale de la chlorose pour un sexe qui, à tant de titres, mérite nos égards et nos sympathies, pour un âge de la vie si intéressant et si souvent environné de périls; la fréquence avec laquelle cette affection se remarque à Bordeaux, et qu'expliquent bien le voisinage d'une grande rivière, la situation basse du sol, quelques restes de marais, l'existence de vents d'ouest chargés d'humidité, et les longues pluies auxquelles toute la contrée est sujette; les résultats si satisfaisans que j'eus le bonheur d'obtenir en cette ville, en traitant pour la première fois une jeune chlorotique dont la santé m'était trop chère pour ne pas captiver toute mon attention et devenir l'objet de mes plus vives sollicitudes; enfin, l'observation de nouveaux faits recueillis à l'Hôtel-Dieu de Paris, et également couronnés de succès : telles sont les circonstances qui m'ont conduit à étudier avec quelque soin et à choisir pour sujet de ma thèse la maladie dont il va être question.

J'ai cru devoir me borner, dans le cours de cette dissertation, à n'envisager que la *nature* et le *traitement* de la chlorose. Toutefois je n'ai pas eu la prétention d'émettre des idées nouvelles: j'ai voulu seulement mettre à profit mes réflexions, mes observations à ce sujet. Assurément l'administration du fer, dans cette maladie, n'est point une application thérapeutique récente : autrefois comme aujourd'hui l'on opposait les martiaux aux pâles couleurs; mais il est une triple et importante condition, que les anciens praticiens ne remplissaient pas suffisamment, et dont on doit la détermination aux expériences de MM. *Récamier* et *Trousseau*, c'est: 1°. *Le choix* de l'agent tonique le plus efficace contre la chlo-

rose; 2°. *la dose* à laquelle il doit être porté; 3°. *le temps* pendant lequel on doit en continuer l'usage; circonstances essentielles, trop négligées encore de nos jours, et à l'inobservance desquelles, je suis sûr, on doit plus d'un résultat infructueux. Sous ces rapports, comme sous tant d'autres, ces médecins ont rendu d'utiles services au traitement de la chlorose en particulier, ainsi qu'à la thérapeutique générale. Je me propose, à l'article du traitement, d'insister sur ces trois points (1).

A la suite de ces réflexions, j'ai ajouté le récit d'une observation qui me paraît intéressante, tant par la longue durée de la maladie qui me l'a suscitée que par la promptitude de la guérison et par les nombreux symptômes chlorotiques dont elle offrait exactement tout l'ensemble. L'espace limité dans lequel je suis obligé de me restreindre ne permet pas de présenter d'autres faits dont les uns m'ont été fournis également par des malades que je soignais à Bordeaux, et dont les autres ont été recueillis dans le service de M. *Récamier*, provisoirement remplacé par M. *Trousseau*. J'aurai quelquefois l'occasion de les interpeler dans le cours de cette thèse.

Je prie les habiles professeurs qui vont me juger de ne considérer les réflexions suivantes que comme un acheminement aux conseils que mon peu d'expérience réclame de leur pratique et de leur savoir. Heureux si je puis obtenir leur indulgence! Heureux encore si je ne lasse pas trop ceux qui voudront bien me lire!

(1) J'ai cru devoir également ici faire abstraction de la chlorose qui doit son existence à une altération organique de l'utérus, ou de l'une des parties de l'appareil génital, à un vice de conformation du bassin, etc.; lésions qui rendent le prognostic de la maladie presque toujours mortel, et le traitement inefficace. Je n'ai voulu m'occuper que de la chlorose qui naît spontanément, indépendante de ces dernières causes, et qui, pour n'être pas aussi constamment fatale, n'en est pas moins très-fréquente, et quelquefois assez grave pour déterminer la mort.

# DE LA NATURE ET DU TRAITEMENT

# DE LA CHLOROSE,

VULGAIREMENT APPELÉE

# PALES COULEURS.

## *De la nature de la chlorose.*

On donne le nom de *chlorose* ou pâles couleurs à une affection caractérisée par un grand nombre de symptômes dont les plus tranchés sont une décoloration générale de la peau et surtout de la face, mêlée d'une teinte jaune-verdâtre, accompagnée d'une faiblesse générale, de la dépravation des fonctions digestives et le plus souvent d'aménorrhée.

Différentes opinions ont été émises sur la nature de cette maladie, et chacune d'elles compte en sa faveur des noms également recommandables. Les unes lui reconnaissent pour cause une phlegmasie chronique des organes digestifs, phlegmasie dont le travail nuirait au développement de l'appareil générateur ; les autres la font dépendre de l'atonie de l'utérus, et le plus ordinairement de l'absence des menstrues. Cette dernière hypothèse est celle d'*Astruc*, de *Cabanis*, de *Pinel*, de *Desormeaux*, etc. Pour l'appuyer, on a avancé que les

pâles couleurs se manifestaient principalement à l'époque de la puberté, chez les filles, lorsque la première menstruation ne pouvait s'établir; qu'elles se dissipaient aussitôt que celle-ci se montrait et se régularisait; que les excitans utérins étaient les meilleurs moyens à lui opposer... Nous verrons bientôt que ces propositions sont démenties dans la majorité des cas; et d'abord, il est facile d'y faire de nombreuses objections. La chlorose peut se déclarer à d'autres époques que celle de la puberté; j'en connais deux cas : l'un est celui d'une femme de trente ans, encore en traitement à l'Hôtel-Dieu, et laquelle était devenue manifestement chlorotique à la suite d'évacuations sanguines prodigieusement abondantes; l'autre appartient à une femme de vingt-cinq ans, réglée très-naturellement depuis l'âge de quinze ans, et chez laquelle se déclarèrent tous les symptômes de cette maladie trois mois après une suppression accidentelle des règles.

Cette affection, loin d'être constamment le résultat de l'aménorrhée, est souvent au contraire la suite de métrorrhagies fréquentes et copieuses. M. *Trousseau* nous dit qu'il traite en ce moment, en ville, une jeune demoiselle devenue chlorotique uniquement par cette dernière cause. Ne voit-on pas encore cette maladie se déclarer chez les femmes après la grossesse et à la suite d'un allaitement qui les a épuisées?

Quelquefois les pâles couleurs ont lieu malgré l'existence de la menstruation. *Gardien* n'a-t-il pas connu une fille chlorotique qui était néanmoins abondamment réglée? D'autres fois, au contraire, les filles ne sont point affectées de cette maladie, bien que, chez elles, les époques menstruelles manquent ou soient très-irrégulières; on a même vu des femmes, à l'âge critique, en offrir tous les symptômes, lorsqu'elles étaient restées long-temps sous l'influence de causes débilitantes. *Cabanis* ne l'a-t-il pas observée chez de jeunes garçons, qu'il a traités et guéris avec les moyens qu'on oppose ordinairement à la chlorose des filles? Cette bouffissure générale, cette décoloration de la peau, qui sont le caractère le plus saillant de la chlorose, se rencontrent fréquemment chez les enfans qui ont des vers et qui présen-

tent en même temps une perversion de l'appétit. On a vu des enfans au berceau, offrir, outre la pâleur de la peau, des exemples de pica, et désirer, comme les filles, certaines substances telles que la craie, le charbon, le plâtre... Les adultes ont quelquefois aussi ces goûts bizarres, accompagnés d'un état de pâleur et de véritable cachexie. (*Gardien*, Dic. des Sciences médicales.)

M. *Boisseau* attribue les pâles couleurs à l'asthénie du système sanguin, consistant surtout dans l'affaiblissement des qualités stimulantes du sang. Cette opinion paraissait être celle de *Sydenham*, d'*Hoffmann*, de *Van-Swiéten*, qui regardaient la saignée comme nuisible. C'était également celle de *Van-Helmont*, qui disait avoir vu l'emploi de ce moyen constamment suivi de la mort; celle de *Gardien*, dont voici les expressions : « La chlorose consistant essentiellement « dans l'atonie du système, tout écoulement de sang par la saignée, « les sangsues, les ventouses scarifiées, avant d'avoir fortifié les filles, « leur serait funeste. Pour les rétablir, il faudrait plutôt leur donner « du sang que leur en ôter. » M. *Baumes* s'est demandé, avec M. *Mandel*, si l'essence de la maladie qui nous occupe ne résiderait pas dans un vice de la sanguification, le défaut de chaleur animale ou la déferrugination du sang. MM. *Chomel* et *Andral*, loin de considérer l'utérus comme le point de départ de tous les symptômes chlorotiques, pensent que, dans le plus grand nombre des cas, les désordres fonctionnels de cet organe sont le résultat de modifications pernicieuses dans la quantité, les principes et la coloration du sang, occasionées par l'innervation, l'atonie des principaux appareils, et notamment celui de la digestion.

Après avoir fait connaître l'opinion de praticiens aussi recommandables, s'il m'était permis, jeune encore dans la carrière, d'avancer la mienne, j'avoue que je la rangerais du côté de cette dernière dont je viens de nommer les auteurs. L'analyse chimique du sang, la nature des symptômes, l'anatomie pathologique et le traitement de la chlorose, vont me fournir des preuves à l'appui de cette hypothèse.

1°. *Analyse chimique du sang.* Je n'entends m'occuper ici que des principes qui paraissent donner à ce fluide sa force, sa couleur, sa consistance : le fer, les globules rouges, la fibrine.

*Du fer dans le sang.* La chimie animale démontre évidemment la présence du fer dans le fluide sanguin. Cette vérité vient d'être récemment mise hors de doute par les expériences qui ont été faites sur MM. *Orfila* et *Trousseau* eux-mêmes. En effet, un de nos plus habiles chimistes, M. *Barruel* a analysé le sang tiré des veines de ces deux médecins, et a extrait, à l'aide de la calcination, chez M. *Orfila*, sept grains de fer sur neuf onces de sang ; chez M. *Trousseau*, dix-huit grains de fer sur deux livres de ce même fluide. Il est le premier qui, jusqu'ici, ait réussi à retirer une aussi grande proportion de fer dans le sang humain : aussi l'idée ingénieuse lui est-elle venue qu'on pourrait bien frapper une médaille à la mémoire d'un individu avec le fer qu'on aurait obtenu de son propre sang. Ce métal s'y trouve à l'état d'oxyde, en simple suspension, isolé ou combiné aux globules rouges dont il suit à peu près les mêmes proportions.

*Globules rouges.* Appelés *hématosine* par M. *Berzélius*, ils forment la partie colorante du sang. Ce principe est sous forme de petits corps arrondis, flottans dans la partie aqueuse, où il n'est que suspendu ; d'un rouge pourpre ou brun, selon qu'il a reçu l'influence d'une plus ou moins grande quantité d'oxygène ; plus abondant dans le sang artériel que dans celui des veines. L'hématosine a été trouvée toute formée dans le chyle et la lymphe, mais sous forme de globules blancs.

Ces deux élémens paraissent être ceux où le sang puise sa force, sa vie, sa couleur : les analyses faites par M. *Denis* (Recherches expérimentales sur le Sang humain) semblent au moins le faire présumer. En effet, ce médecin s'est occupé d'examiner le sang d'individus de tout âge, de tout sexe, et placés dans des conditions de santé plus ou moins parfaite : avant de présenter le résultat de ses

analyses, il a eu soin de noter l'état particulier dans lequel se trouvait chaque sujet au moment où lui était enlevé le sang soumis à l'expérience ; et, d'après les conclusions qu'il en déduit lui-même, et comme j'ai pu m'en convaincre aussi par un relevé rapide de ses divers examens, il résulte que l'oxyde de fer et les globules rouges avaient toujours diminué de proportion, tandis que la sérosité se trouvait en surabondance dans le sang de tous ceux qui étaient placés dans des circonstances de débilité, dans une sorte d'anémie, telle que : nourriture peu substantielle, malsaine, habitation humide, tempérament lymphatique, pâleur de la peau, mollesse des chairs, état de grossesse, vie inactive, infiltration, aménorrhée...

Je ne sais si l'on s'est occupé d'analyser le sang des chlorotiques ; M. *Barruel*, près duquel je me suis informé de cet objet, m'a répondu qu'il n'avait jamais fait cet examen, et qu'il ne pensait même pas qu'il eût été fait. Quoi qu'il en soit, et M. *Berzélius* ayant évidemment prouvé que le fer ne se trouvait que dans le cruor ou la partie colorante du sang ; d'une autre part, la décoloration générale des chlorotiques, l'aspect des symptômes extérieurs, rendant excessivement probable, pour ne pas dire certaine, la disparition ou la diminution des particules cruoriques dans le sang des filles affectées de pâles couleurs, n'est-il pas permis de supposer, et même de conclure, par une conséquence, par une analogie toutes naturelles, qu'une affection qui, du reste, présente des conditions plus ou moins semblables à celles au milieu desquelles étaient placés les sujets expérimentés par M. *Denis*, que la chlorose doit offrir un sang dépouillé ou peu riche de fer, et par suite d'en placer la cause essentielle, comme MM. *Mandel* et *Baumes*, dans la déferrugination du fluide sanguin ? Ce raisonnement, s'il n'est pas justifié par l'expérience, paraît au moins assez juste.

2°. *Nature des symptômes.* Qu'observe-t-on chez une fille chlorotique ? Une pâleur de toute la surface du corps et surtout du visage ; une décoloration des membranes muqueuses qui forment ou qui re-

couvrent certaines parties de la face, telles que la caroncule lacrymale, les conjonctives, les lèvres, les gencives, la langue. Dans la composition anatomique de ces mêmes tissus, rampe un réseau capillaire très-compliqué de vaisseaux sanguins, offrant une coloration rouge bien prononcée chez les individus à forte constitution, chez ceux d'un tempérament pléthorique. Qu'on examine le sang de ces personnes, on le trouvera en surabondance dans ses canaux, d'une grande consistance, d'une couleur rouge très-foncée..... Si ce fluide offrait des qualités plus ou moins analogues chez les femmes affectées de chlorose, celles-ci auraient-elles une pâleur, une décoloration si remarquables? Il en est de même de l'aspect que présentent les veines superficielles de la face dorsale de la main, de la partie antérieure du poignet, de l'avant-bras, de la jambe. Ces vaisseaux, comme j'ai pu l'observer, paraissent d'un rose pâle à travers la peau fine et transparente qui les recouvre. Rien de semblable ne se remarque chez les femmes sanguines fortement musclées. Ici le sang abondant, épais et rouge, qui circule dans les veines, donne à ces vaisseaux une nuance bleuâtre très-caractérisée. L'aspect du sang menstruel, quand les chlorotiques ont leurs règles, ou de celui qu'on leur soustrait avec la saignée ou les sangsues, vient encore à l'appui de cette opinion. En effet, dans ces deux dernières circonstances, le fluide sanguin est pâle, diffluent.....

3°. *Anatomie pathologique.* Je n'ai jamais eu l'occasion de faire l'autopsie de femmes mortes à la suite de la chlorose; je ne parlerai donc pas d'après mon expérience; je me bornerai à rapporter ce que disent les auteurs à ce sujet. A l'ouverture des cadavres on trouve les vaisseaux sanguins vides de sang, ou contenant quelque reste de ce fluide, mais pâle, diffluent. Les chairs sont décolorées, comme à la suite de l'anémie, avec laquelle les pâles couleurs offrent plus d'un trait de ressemblance.

4°. *Traitement de la chlorose.* Si les preuves que j'ai essayé de puiser

dans l'analyse du sang, dans la nature de quelques symptômes et dans l'anatomie pathologique de cette affection, présentent quelque fondement, celles qui se déduisent de la médication seront plus convaincantes encore.

Que se passe-t-il, en effet, chez les chlorotiques soumises à un traitement stimulant, tonique, aux préparations martiales? C'est une augmentation de l'énergie de chaque organe en particulier, une corroboration générale. Pour produire ces effets, les toniques opèrent de deux manières : 1°. les molécules stimulantes se mettent d'abord en contact avec l'estomac et en augmentent la vitalité ; la membrane muqueuse, puis la couche musculeuse, en éprouvent un resserrement fibrillaire, des mouvemens organiques qui donnent plus de consistance matérielle et partant plus de vie à tout le tissu de l'organe digestif. De ces modifications résultent un surcroît d'appétit, une meilleure élaboration des alimens, la formation d'un chyle plus abondant et plus réparateur. 2°. La chimie animale, comme je l'ai déjà dit, a constaté la présence de l'hématosine, à l'état de globules blancs, dans le chyle et la lymphe; les substances alimentaires, et surtout celles qui sont toniques, contiennent du fer; en outre des préparations martiales sont ingérées dans l'estomac des malades : voilà donc une triple source où le chyle puise les matériaux d'une bonne sanguification. Et, en effet, en pénétrant dans le torrent circulatoire, son premier résultat est d'agir sur le sang, d'en changer la nature chimique, de le réorganiser, de le revivifier en lui fournissant les principes stimulans dont il était privé. Après avoir éprouvé cette métamorphose vitale, le fluide sanguin va rendre le même bienfait à chaque tissu organique, en lui distribuant la vie, comme il l'avait reçue lui-même du chyle; et de ces corroborations particulières résultent une force et une vigueur générales auxquelles ajoute progressivement l'action chaque jour répétée de la médication tonique. Si je rapproche les faits de cette explication théorique, il me sera facile de me convaincre de la justesse de celle-ci.

En effet, que s'est-il passé chez la malade que j'ai dit plus loin

avoir observée? On verra sa situation au moment où le traitement fut mis en usage. Les sangsues qu'on appliquait aux parties génitales ne prenaient qu'avec beaucoup de lenteur; elles tombaient vides presque immédiatement après ; leurs piqûres étaient suivies pendant quelques minutes seulement d'un écoulement de sang pâle et aqueux, teignant le linge de manière que le centre de la tache était formé par un petit noyau rouge, entouré d'une large nuance roussâtre claire, constituée par la sérosité. En même temps les pédiluves sinapisés et très-chauds ne coloraient jamais la surface cutanée des pieds ; les veines de ces parties et des mains étaient aplaties et d'un aspect rose pâle..... La nourriture tonique, les préparations martiales sont mises en usage, et vingt jours après il est facile de remarquer une amélioration manifeste dans l'appétit, la coloration du visage, l'énergie musculaire..... A l'époque menstruelle suivante (on avait continué pendant tout ce mois le sous-carbonate de fer), nouvelle application de sangsues ; celles-ci se remplissent largement; leurs plaies coulent long-temps, et fournissent un sang rouge et consistant. Les pieds rougissent par l'action des pédiluves; les veines des mains deviennent pleines et bleuâtres ; le pouls prend de la force; les conjonctives, les gencives, les lèvres se couvrent de ce coloris animé propre à la jeunesse et à la santé. Le mois suivant, la guérison est complète ; les règles coulent en abondance ; le sang est parfaitement naturel..... A quelle autre cause doit-on attribuer cette amélioration sensible si ce n'est à une modification progressive, mais directe du sang?

Mais, en supposant que la liquidité, la décoloration de celui-ci, la diminution de ses principes stimulans constituent l'essence de la chlorose, quelle sera la cause première de cette altération? Réside-t-elle dans ce fluide? faut-il lui accorder la possibilité de se désorganiser par lui-même, ou bien faut-il en chercher le point de départ dans une lésion des solides? et, dans ce cas, à quel organe, à quelle fonction faudra-t-il recourir? Les uns ont accusé la débilité de l'appareil génital; les autres une phlegmasie chronique, fixée sur un viscère

important : j'en ai déjà parlé ; d'autres enfin, et c'est la plupart, l'atonie de l'estomac ; cette dernière opinion est celle de *Gardien*. « La chlorose et le défaut de règles, dit-il, sont deux effets produits le plus souvent successivement par une même disposition du système, savoir : un état d'atonie des organes digestifs. » Il la considère comme une fièvre hectique gastrique, c'est-à-dire que le mouvement fébrile est produit par l'état de débilité qu'a occasioné le dérangement de la digestion. *Hoffmann* dit avoir vu que, dans toutes les circonstances, les dérangemens de la fonction digestive sont la vraie cause qui donne lieu à la pâleur de cette maladie. Si l'on interroge, en effet, les filles chlorotiques, il est facile de se convaincre qu'avant la manifestation de la chlorose, il a précédé des causes qui avaient déjà altéré plus ou moins l'intégrité des organes de la digestion. Cette circonstance est particulière à quelques-unes des malades dont j'ai recueilli les observations. L'une commença à manger de la pierruche en poudre ; en même temps l'appétit devint languissant, les forces s'affaiblirent, et la pâleur se manifesta. Une deuxième avait l'habitude de manger du charbon. Chez deux autres, la chlorose débuta par un délabrement d'estomac, par des vomissemens opiniâtres. Le plus ordinairement les malades, avant de devenir pâles, faibles, éprouvent déjà de la langueur, de la bizarrerie, de la perversion dans l'appétit ; plus tard, et quelquefois en même temps, elles commencent à sentir des maux d'estomac ; viennent après les autres symptômes chlorotiques. La méthode curative prouve que l'adynamie des fonctions digestives qui est la cause de cette affection, est aussi celle de la suppression ou de la rétention des règles. Les remèdes toniques en font toujours la base, et remédient toujours à la maladie et à l'aménorrhée.

Dans la croyance où j'étais encore que l'inertie de l'utérus était la principale cause de l'aménorrhée et de la chlorose chez la malade dont je donne plus bas l'observation, j'avais prescrit, en beaucoup d'occasions différentes, tous les excitans de la matrice, soit localement, soit pris à l'intérieur ; des applications de sangsues furent pra-

tiquées fréquemment à la vulve. Tous ces moyens restèrent constamment inefficaces; de plus, les émissions sanguines furent souvent suivies d'un surcroît de faiblesse et toujours de l'agacement du système nerveux. D'après l'opinion de ceux pour lesquels les pâles couleurs ne sont qu'un symptôme de l'absence des menstrues, n'est-il pas évident que ce traitement était rationnel? Or, si les choses se passaient réellement comme ils l'avancent, l'apparition des règles ou leur retour devraient précéder la cessation des phénomènes chlorotiques; mais il n'en est pas ainsi, et ces cas sont les plus nombreux. Les filles n'éprouvent plus le moindre dérangement; toutes les fonctions s'exécutent d'une manière normale; la santé est parfaite, et pourtant la menstruation n'a pas encore lieu : cette fonction est souvent le dernier symptôme favorable qui vienne compléter la guérison générale : telle a été du moins la marche des choses chez quatre des malades dont je possède les observations. Ces faits ne tendent-ils pas à prouver que l'aménorrhée est plutôt l'effet que la cause de la chlorose?

Après avoir exposé rapidement les diverses opinions des auteurs sur cette maladie; après être entré, à ce sujet, sur les considérations qui précèdent, que conclure sur la nature de la chlorose? Je reconnais ici la difficulté de résoudre un pareil problème. En effet, que dire de satisfaisant, de positif, sur la nature d'une affection que l'on voit résulter tantôt de l'atonie de l'utérus, de l'aménorrhée; tantôt d'une lésion organique de la matrice; quelquefois d'évacuations sanguines trop abondantes; d'autres fois, de l'asthénie et d'une perversion de l'acte digestif, d'une modification inconnue dans l'innervation de tout le système, etc.? Cette multiplicité de causes prochaines laisse dans le doute plutôt qu'elle n'éclaire sur la véritable origine que nous cherchons à donner à la chlorose; cependant, si nous avons égard au plus ou moins de fréquence de ces différentes causes dans la production de cette maladie, nous verrons que les dernières l'emportent. En effet, dans la majorité des cas, le point de départ des symptômes chlorotiques réside dans la fonction digestive, ou simplement débilitée, ou pervertie

dans son innervation. Quoi qu'il en soit, je conçois très-bien que ces deux dernières circonstances, en s'opposant chaque jour, et pendant un temps plus ou moins long, à la confection d'un chyle assez abondant et assez nutritif, puisse, à la longue, amener la désorganisation du sang, et que celui-ci, s'appauvrissant d'une manière continue, devienne, par la suite, la source des symptômes constitutifs des pâles couleurs. Ainsi, pour me résumer, je pense, avec MM. *Andral* et *Chomel*, que la nature de la chlorose réside essentiellement dans le *sang*, dépouillé en plus ou moins grande partie de ses principes stimulans, l'oxyde de fer, les globules rouges, la fibrine, etc., etc; que cette altération reconnaît à son tour, pour cause la plus ordinaire, soit une atonie, soit une perversion nerveuse de l'estomac, lesquelles peuvent se développer sous l'influence d'une modification générale et pernicieuse de l'innervation, dont la manière d'être nous échappe souvent, et dont le point de départ peut quelquefois aussi résider dans le trouble particulier qu'on remarque chez les femmes au moment de la puberté.

### *Traitement de la chlorose.*

L'idée particulière que se sont formée les praticiens de la cause prochaine de cette maladie est la base sur laquelle ils ont cru devoir établir leur mode de traitement : c'est ainsi que les uns ont prescrit pour première indication de stimuler l'utérus, que les autres ont conseillé d'attaquer d'abord le fond de la maladie par une médication tonique générale.

Si les considérations que nous venons d'établir sur la nature de la chlorose ont quelque fondement, nous devons en conclure que l'indication première, la plus pressante, sera de prendre le mal à sa source, c'est-à-dire dans la fonction digestive; qu'en agissant ainsi, ce sera remédier en même temps à tous les autres dérangemens fonctionnels, au vice de la sanguification, à l'aménorrhée; que l'absence de la menstruation ne sera plus qu'un phénomène secondaire dont la

cessation arrivera spontanément, et vers lequel on devra diriger ; mais en second lieu, et après un traitement tonique général, des moyens spéciaux, si le premier tardait trop à opérer.

Ainsi donc, deux indications importantes se présentent dans la thérapeutique de la chlorose : 1°. agir d'une manière générale, à l'aide des toniques, sur l'économie débilitée ; 2°. agir d'une manière locale, directe, sur l'utérus : l'hygiène et la pharmacologie nous offrent les moyens de les remplir. De là la division que nous adopterons, avec tous ceux qui se sont occupés de cet objet, en traitement *hygiénique* et *pharmaceutique*.

### *Traitement hygiénique.*

Pour étudier avec méthode les diverses circonstances hygiéniques qui peuvent influer favorablement sur cette maladie, nous les examinerons d'après l'ordre établi par *Hallé*.

Avant tout, il faut soustraire la jeune malade à l'influence des causes au milieu desquelles l'affection a pris naissance.

*Circumfusa.* La fille chlorotique devra être placée dans un air libre et pur, comme celui de la campagne, d'une température modérée, et plutôt sec qu'humide. Elle évitera l'habitation des petits appartemens, des lieux étroits et encombrés d'individus ; le froid humide, qui pourrait arrêter le peu de transpiration de la peau, et dont l'influence est parfois si funeste à la fonction menstruelle.

*Applicata.* Les vêtemens seront relatifs à la saison ; on conseille les caleçons et les gilets de flanelle pendant l'hiver ; une très-grande propreté dans le linge qui s'applique immédiatement au corps ; les frictions sèches ou aromatiques. *Hallé* préconise les bains d'eau courante : il prétend que ce moyen favorise l'écoulement des règles quand elles ont été supprimées ; mais il faut que les malades ne soient pas trop faibles, afin qu'il reste assez d'énergie à leurs organes pour réagir. Pour cela, on devra proportionner la durée du bain au degré de leurs forces, et les

prévenir de sortir de l'eau dès qu'elles commencent à éprouver des frissons. C'est une chose malheureusement bien facile à observer, dans les grandes villes surtout, que cet empressement des dames en général à sacrifier à la mode ou à la toilette certaines précautions propres à maintenir l'équilibre de la santé ou à prévenir ses dérangemens : je veux parler de ces chaussures légères, minces, qu'on leur voit quelquefois porter même pendant l'hiver, et par lesquelles les pieds sont à peine garantis et du froid et de l'humidité du sol et de l'atmosphère. Si elles pouvaient prévoir tout le tort qu'elles se portent, toute l'influence pernicieuse qu'une pareille négligence peut avoir sur la fonction menstruelle; si, en outre, les organes pulmonaires pouvaient leur dire, avec des paroles, tout le mal futur que ces imprudences réitérées leur préparent, peut-être les verrait-on plus craintives et plus scrupuleuses pour leur santé, peut-être aussi observerait-on chez elles moins de maladies. L'usage des chaufferettes n'est pas moins préjudiciable, et plus d'une femme doit les dérangemens qu'elle éprouve dans la menstruation à l'abus qu'elle fait journellement de ce moyen.

*Ingesta.* Faire usage d'une nourriture succulente, composée surtout avec des viandes noires grillées, celle de bœuf, de mouton, de pigeon, de gibier; écarter soigneusement les alimens farineux, aqueux, et surtout les substances non nutritives ou pernicieuses, que certaines malades recherchent avec délices : tels sont encore des préceptes importans à suivre. Cependant, comme l'observe M. *Desormeaux,* l'anorexie et la perversion de l'appétit s'opposent souvent au choix qu'on voudrait faire dans l'alimentation; il vaut mieux alors que les malades mangent des choses considérées comme peu salubres et nourrissantes que de rester sans nourriture. Je me suis très-bien trouvé, chez deux des chlorotiques que je soignais à Bordeaux, du conseil que je leur avais donné, de boire, quelques instans avant chaque repas, une liqueur stimulante, telle que du vin d'Alicante, de l'élixir de *Garus :* cette boisson excitante réveille l'action de l'estomac au moment où il va entrer en fonction, et le dispose, par là, à digérer mieux et davantage. Les chloro-

tiques ont généralement pour l'eau pure une avidité remarquable : on conçoit l'importance de leur soustraire celle-ci, leur sang en est déjà assez abreuvé. Enfin, il est bien de prescrire de temps en temps de simples lavemens à l'eau ou rendus laxatifs, afin de prévenir ou de combattre la constipation, qui est quelquefois d'une opiniâtreté extrême.

*Excreta.* Il ne faut pas négliger le trouble qui pourrait survenir dans les sécrétions et les excrétions ; on doit se borner à les entretenir dans un état d'équilibre, mais ne jamais les provoquer par des sudorifiques, car on augmenterait la faiblesse générale.

*Acta.* Ici se rangent toutes les actions auxquelles doivent être soumises les malades. L'exercice doit être mesuré sur la force et l'énergie générales ; il faut résister à la répugnance que presque toutes les filles chlorotiques éprouvent à s'y livrer, et, afin de triompher de cette répugnance, graduer l'exercice, de manière que celui des premiers jours soit de courte durée et peu actif; il faut le rendre agréable par tous les moyens possibles : c'est ainsi que les promenades à pied, à la campagne, avec des personnes gaies et que l'on affectionne, l'exercice de la voiture, de l'âne, de l'équitation, remplissent parfaitement ce but, auquel il importe d'atteindre, celui de donner plus d'énergie matérielle aux organes. On a proposé le mariage, et *Hippocrate* lui-même donnait ce conseil. On conçoit qu'un pareil moyen n'est applicable qu'aux filles devenues chlorotiques depuis peu de temps, à la suite d'un amour non satisfait, quand la maladie est peu grave encore, quand les forces sont peu affaiblies; chez les veuves ou celles qui sont obligées de se priver des plaisirs de l'amour. Dans ces circonstances, la possession de l'objet aimé, le coït, peuvent rendre les malades à la santé ; mais dans les cas contraires, ce genre d'excitation locale des organes génitaux ne ferait qu'aggraver la faiblesse, et pourrait même donner la mort : que n'aurait-on pas ensuite à redouter

de la grossesse, de l'accouchement? Avant d'en venir à ces moyens, il faut avoir fortifié toute l'économie.

*Percepta.* Cette classe renferme les circonstances qui touchent d'une manière plus ou moins direct le moral des malades; la susceptibilité nerveuse est portée chez elles au dernier degré d'exaltation. Qui n'a pas été frappé de l'extrême mobilité de leur caractère, de cette facilité avec laquelle elles passent des rires aux pleurs? Souvent la plus légère opposition, la moindre observation, leur causent des impatiences, des agitations pénibles, des envies de pleurer... Elles ont, en général, comme on le dit dans le monde, un mauvais caractère, parce que cet excès de la sensibilité nuit à son intégrité. Elles sont mélancoliques, souvent portées à la tristesse; elles aiment la solitude et le repos; quelques-unes sont tourmentées par des frayeurs nocturnes, par le cauchemar. Quelle est la cause de cette irritabilité? provient-elle de la première atteinte portée à l'innervation générale qui se serait exaspérée chaque jour? Le système sanguin, l'appareil nerveux, étant les deux grands mobiles des fonctions et de la vie, serait-ce à l'affaiblissement de l'un, à l'exaltation de l'autre, à la prédominance du dernier sur le premier, que devrait être rapporté ce phénomène?.... Toujours est-il que cette extrême excitabilité, que les syncopes, que la prédisposition aux affections nerveuses, s'observent souvent chez les individus qui ont perdu une très-grande quantité de sang, chez ceux affaiblis par une longue maladie..... tandis que l'état contraire se remarque chez les sujets d'un tempérament fortement pléthorique. Personne n'est moins nerveux, en général, que ces gens étouffés sous un excès de graisse et de sang.

Quoi qu'il en soit, c'est à prévenir tout ce qui pourrait impressionner trop vivement cette mobile sensibilité nerveuse, c'est à calmer celle-ci quand elle a été mise en jeu, que doivent tendre, et l'attention des parens, et les avis du médecin. Ainsi on devra éviter avec soin d'offrir à la jeune fille malade la vue des spectacles, des peintures propres à remuer les passions; la lecture des livres romanesques, la

fréquentation trop souvent répétée de grandes réunions du monde, où les personnes, les choses, les discours, où mille circonstances se trouvent rassemblées pour exalter ses facultés morales. Il faut se prêter avec complaisance à ses nombreux caprices; il faut de la patience et des soins auprès d'elle. Personne plus que moi ne peut apprécier l'heureuse influence que les attentions, les prévenances, les sollicitudes des parens font sur le moral de la jeune malade, et combien, par cela seul, on peut lui éviter d'ennuis, de chagrins, de désirs plus ou moins nuisibles.....

Je ne quitterai pas ce sujet sans faire quelques réflexions sur le choix du moment, presque toujours inopportun, d'un acte solennel prescrit par nos dogmes chrétiens, moment qui ne me paraît pas sans influence défavorable sur la santé des jeunes filles lors de la puberté : je veux parler de l'âge où se fait la première communion. Le plus ordinairement l'époque de cette dernière coïncide avec celle des préludes menstruels. Tout le monde est bien pénétré de la gravité de l'acte religieux que je viens de mentionner; on sait également à combien d'orages est exposée la fille arrivée à l'âge pubère : or, comment supposer qu'alors qu'elle aurait besoin de tant de calme moral, qu'elle devrait vivre je dirai presque dans un état d'indifférence, que les distractions et les exercices agréables devraient être ses principales occupations, comment supposer que sa santé n'en éprouve pas une impression qui la bouleverse plus ou moins, quand surtout cette jeune fille, par son éducation, par les heureuses dispositions de son âme déjà pieuse, par les bons exemples, sera riche de ces qualités morales qui ne peuvent que la porter à vouloir saintement accomplir la première des plus importantes actions de sa vie? A plus forte raison ces conséquences seront-elles fâcheuses si la jeune personne offre déjà les prémices de la chlorose. Eh bien! cette circonstance est pourtant négligée par les familles. Je la considère comme propre à déranger le travail menstruel qui s'annonce; à le suspendre totalement quand il paraît laborieux; enfin à aggraver rapidement les symptômes chlorotiques quand ceux-ci existent déjà. Pourquoi n'attendrait-on pas que l'épo-

que menstruelle fût passée? pourquoi ne saisirait-on pas l'instant où nulle apparence ne la décèle? pourquoi, enfin, ne songerait-on pas à rétablir, avant tout, la malade? On remplirait le double but, et de ne pas compromettre sa santé et peut-être sa vie, et de la mieux préparer à l'acte de la communion, en donnant à ses organes la force suffisante pour résister aux épreuves morales.

La soustraction des causes, l'observation des règles hygiéniques, tels sont les moyens qui suffisent quelquefois pour guérir la chlorose; mais c'est lorsque celle-ci ne sera encore qu'à sa première période, c'est-à-dire quand elle sera peu ancienne, peu grave; quand la malade conservera encore des forces, que ses couleurs ne seront pas entièrement détruites.... Mais si l'on donne à la maladie le temps de prendre de profondes racines; si l'on attend que la jeune fille soit devenue décolorée, bouffie, exsangue, sans forces ni respiration, etc., etc., etc., toutes ces ressources seront inefficaces, et il y aurait même le plus grand danger à n'espérer qu'en elles, un trop long retard pouvant rendre incurable une affection qui présentait encore des ressources. Dès-lors il faut se hâter d'employer une médication énergique et soutenue telle que je vais l'exposer.

*Traitement pharmaceutique.*

Cette seconde partie du traitement comprend, comme je l'ai déjà dit, deux indications :

*Première indication : combattre la faiblesse générale.* On emploie à cet effet les toniques. Ces agens, ainsi que leur mode d'administration, sont très-nombreux. Et d'abord commençons par le plus généralement usité, le plus efficace, celui que l'on pourrait presque nommer l'*antidote* de la chlorose, le fer. En effet le sang des chlorotiques étant, comme il est vraisemblable, privé d'une grande proportion de ses principes ferrugineux, n'est-il pas rationnel de considérer ce métal comme un spécifique direct? n'est-il pas rationnel de pen-

ser qu'en l'introduisant dans la masse du sang, on ira directement détruire la cause qui le désorganise? L'usage des martiaux est assurément connu de la plus haute antiquité; mais alors on agissait avec eux sans trop se rendre compte de leur action. Aujourd'hui, grâce aux lumières de la chimie animale, on peut, jusqu'à un certain point, rationnaliser l'indication du fer dans les pâles couleurs.

Ce métal a été administré sous plusieurs formes; telles sont le safran de mars apéritif (carbonate de fer), le safran de mars astringent (oxyde rouge de fer), l'étiops martial (oxyde noir), etc., etc.

*Le sous-carbonate de tritoxyde de fer* paraît être la préparation ferrugineuse la plus efficace. C'est elle qu'emploient d'une manière presque exclusive et avec un succès constant, à l'Hôtel-Dieu, MM. *Récamier* et *Trousseau*. C'est également celle qu'à l'imitation de ces praticiens j'ai mise en usage avec les résultats les plus satisfaisans. Ces médecins l'administrent sous forme pilulaire, à haute dose et sans mélange d'aucune autre substance tonique. Chaque pilule contient six grains de ce sel; ils font commencer, le premier jour, par deux pilules que l'on augmente successivement d'une ou de deux jusqu'au nombre de 10 à 12; ce qui porte la dose totale, par jour, de 60 grains à 1 gros environ. Cette quantité est celle à laquelle ils s'arrêtent ordinairement, bien qu'ils l'aient quelquefois portée jusqu'à 100 grains et plus dans la journée.

M. *Trousseau* les conseille, à chaque repas, dans de la soupe. Ce mode d'administration lui paraît préférable, parce que l'on évite ainsi de troubler les digestions; ce qui arrive quelquefois, dit-il, quand on les donne trop tôt avant ou après. Je les prescrivais, chez les malades que je traitais, une heure avant et quatre heures après chaque repas. De cette manière je n'ai jamais vu survenir d'accidens. Une heure pour la division et l'absorption des molécules ferrugineuses, quatre heures pour la digestion des alimens, suffisent grandement pour mettre à l'abri de toute espèce d'inquiétudes.

*Le sous-nitrate de bismuth* est encore un agent thérapeutique em-

ployé par M. *Trousseau*, concurremment avec le sous-carbonate de fer, dans toutes les cardialgies, lorsqu'aux symptômes chlorotiques s'ajoutent des vomissemens opiniâtres. Voici de quelle manière il se conduit alors : il prescrit d'abord le sous-nitrate de bismuth, seul, en pilules, à la dose de 18, 24, 36 grains ; lorsque les vomissemens se sont arrêtés, il leur associe les pilules de fer. D'abord, le nombre de celles-ci est moindre que celui des pilules de bismuth : quelque temps après il les donne à dose égale, puis celles de fer en excès sur celles de bismuth, jusqu'à ce qu'il ait entièrement cessé celles-ci ; alors il continue les pilules de fer seules. Depuis long-temps des faits nombreux, dont j'ai pu dernièrement encore constater une partie, lui avaient appris à reconnaître l'efficacité du sous-nitrate de bismuth dans les vomissemens et les diarrhées chroniques. L'analogie lui a fait présumer que cet agent pourrait être utile contre les vomissemens des chlorotiques, et le succès a justifié sa présomption.

M. *Blaud*, médecin en chef de l'hôpital de Beaucaire, préconise les pilules suivantes dans la chlorose, avec lesquelles il dit n'avoir jamais échoué : *sulfate de fer en poudre, sous-carbonate de potasse en poudre fine,* de chaque une once pour quatre-vingt-seize pilules. On doit les prendre ainsi qu'il suit : les trois premiers jours, une le matin à jeun, et une seconde le soir en se couchant. Les trois jours suivans on en ajoute une troisième, qui est prise dans l'après-midi. Les septième, huitième, neuvième jours, on en prend deux le matin et deux le soir. Les dixième, onzième, douzième jours, deux le matin, deux à midi, deux le soir. Enfin, les trois jours après, trois le matin, à midi et le soir. On continue ainsi, à la dose de neuf par jour, jusqu'à parfaite guérison. (Bulletin général de thérapeutique.)

Quelques personnes sont dans l'usage de faire boire par-dessus chaque pilule une tasse d'une légère infusion de bourgeons de sapin du Nord.

Les ferrugineux ne doivent point être employés seuls quand il existe une tension spasmodique, un état d'éréthisme : il faut alors les associer à l'opium et aux antispasmodiques. Cependant on sera ré-

servé dans l'emploi de ces derniers moyens, surtout quand les chlorotiques sont dans un état de constipation ; ce qui ne manquerait pas d'aggraver ce symptôme.

*Le temps* pendant lequel doit être continué l'usage des martiaux, et surtout du sous-carbonate de fer, n'est pas une chose indifférente. On ne doit pas le borner à la durée de la maladie, qui est quelquefois très-promptement guérie par ces moyens ; il faut le prolonger long-temps encore après la guérison, qui, sans cela, ne serait que passagère. Les récidives, en pareil cas, ne sont pas rares, et c'est un fait que j'ai pu remarquer sur deux des malades que j'ai déjà citées. L'une, après avoir suspendu pendant quinze jours seulement les pilules de fer qu'elle prenait depuis un mois et demi, éprouvait déjà quelques-uns des symptômes chlorotiques, qui disparurent aussitôt que fut recommencé le médicament. Chez l'autre malade, qui n'était en traitement que depuis vingt-deux jours, et dont la santé avait repris d'une manière surprenante, la mère fit cesser les pilules, s'imaginant que celles-ci devaient fatiguer les organes de sa fille, dont elle croyait le rétablissement suffisamment solide ; eh bien ! cette jeune personne redevenait pâle ; son appétit disparaissait de nouveau ; l'usage des pilules martiales mit de nouveau un terme à ces inquiétans retours.

Ainsi, il est deux conditions importantes pour le succès des préparations martiales dans la chlorose : 1°. c'est de les prescrire à haute dose ; 2°. c'est de persévérer dans leur emploi plus ou moins long-temps après la guérison et d'une manière régulière et non interrompue.

Elles ne sont pas supportées également, au début, par tous les estomacs. Il est des chlorotiques qui en éprouvent des vomissemens ; d'autres chez lesquelles se déclarent des coliques avec de la diarrhée ; dans ces cas il faut suspendre pendant quelque temps, ou diminuer la dose du médicament. Au bout de quelque jours la tolérance finit par s'établir.

Les selles sont ordinairement d'une teinte noirâtre. Cette colora-

tion est l'effet des martiaux, et ne doit nullement effrayer les malades, ni surprendre le médecin qui n'aurait pas encore observé ce fait. M. *Trousseau* pense que, dans cette circonstance, il se forme du sulfure de fer.

Les autres préparations de ce métal sont les eaux naturelles ou artificielles qui le contiennent : telles sont celles de Passy, de Spa, de Forges, de Rouen, d'Aumale, de Pyrmont..... Elles sont prises en boissons coupées avec le vin ou autres liquides, sous forme de bains. Elles contiennent le fer à l'état de tritoxyde tenu en dissolution par l'acide carbonique. On doit les ordonner aussi à haute dose, et en faire continuer l'usage pendant long-temps. Il faut pourtant avoir égard à l'état des organes pulmonaires, et proscrire ces eaux ferrugineuses s'il y avait de la toux, de la douleur....

*Toniques végétaux.* Le quinquina doit tenir le premier rang. La gentiane, l'aunée, la cannelle, l'écorce de Winter, le gérofle, le genièvre, la rhubarbe, l'absinthe, l'angélique....., tels sont à peu près les toniques les plus usités et dont on peut varier à l'infini les formes pharmaceutiques, comme le vin, les teintures, les extraits, la poudre, les pilules. M. *Pezzoni*, médecin à Constantinople, cite quelques observations de chlorose dans lesquelles le tannin aurait eu de grands avantages et où, seul, il aurait eu même tous les honneurs de la guérison ; d'autres dans lesquelles il aurait également très-bien réussi par son mélange avec l'opium et la limaille de fer. On le donne en décoction vineuse ou aqueuse. M. *Gardien* préfère la forme pilulaire, et prescrit, en vingt-quatre pilules par jour, de quatre-vingt-dix à cent grains de cette substance. M. *Ballard* a conseillé le tan de l'écorce de chêne et du marronnier d'Inde.

On combine les toniques ferrugineux avec ceux tirés du règne végétal, et quelquefois seulement les toniques végétaux entre eux. Cette association a donné lieu à plusieurs médicamens composés, telles sont les pilules de *Fuller*, formées de quinquina, de rhubarbe, d'aloës, de cannelle, de muriate d'ammoniaque, de sirop de fleurs

de pêcher, à la dose d'un scrupule. Les pilules dites *bénites* de *Fuller* en diffèrent en ce que celles-ci contiennent de l'opium. On compose des pilules avec le chocolat et le sous-carbonate de fer.

On prépare un chocolat, des pastilles, un vin avec l'hydriotate de fer. Ces trois dernières préparations sont dues à M. *Pierquin*, qui assure en avoir obtenu des succès dans les pâles couleurs, la leucorrhée, les scrophules. *Gardien* a conseillé les pilules faites avec le mélange suivant : parties égales de safran, quinquina, limaille de fer, sous-carbonate de fer. Chaque jour la malade doit prendre dix grains de chaque substance.

En général, on a conseillé de commencer le traitement de la chlorose par l'administration des vomitifs et des purgatifs, dans le but de débarrasser les voies digestives des mucosités qui pourraient les recouvrir, les engouer, et les rendre par cela même moins aptes à recevoir l'action des toniques. Quand on reconnaît l'existence de cette indication, on devra préférer, pour la remplir, la rhubarbe et l'ipécacuanha, qui jouissent de la double propriété tonique et évacuante. Quelques médecins prétendent même que le seul acte du vomissement, par la secousse qu'il détermine dans l'appareil digestif et dans toutes les autres fonctions, peut souvent guérir la chlorose. Je ne pense pas que cela soit possible quand la maladie est ancienne et arrivée à un degré avancé. Il en est de même des fortes secousses morales auxquelles quelques personnes accordent une grande et salutaire influence dans la même maladie. Que pourraient en effet cette secousse de l'innervation, cette commotion toute mécanique et sur le tissu de l'estomac qui a besoin d'être long-temps stimulé par le contact des toniques et des excitans, et sur le sang, réduit en eau, dans lequel, avant tout, il faut introduire les élémens actifs qu'il n'a plus?

Il est assez fréquent d'observer chez les chlorotiques un état fébrile continu, une sorte de fièvre lente, caractérisée par la fréquence du pouls, la chaleur et l'aridité de la peau, une anxiété générale. Le plus souvent néanmoins cette fièvre prend le type tierce ou quarte, ou si elle est continue, elle offre une exacerbation tous les trois ou quatre

jours. L'emploi du sulfate de quinine est ici indiqué. On peut le prescrire en pilules ou en lavemens, à la dose de dix grains tous les trois ou quatre jours. Il faut ordinairement suspendre le sel de fer le jour où l'on administre l'antipériodique.

*Deuxième indication : stimuler l'utérus, provoquer la menstruation.*

Une fois qu'on a détruit la faiblesse générale, que l'on a évidemment changé la qualité chimique du sang, que l'on a placé enfin l'économie entière dans les plus favorables conditions, il faut alors appeler l'éruption des règles, si celles-ci ne se montrent pas encore. Pour cela, trois ordres de moyens se présentent : 1°. les *emménagogues*, c'est-à-dire des médicamens qui, introduits dans les voies digestives, sont réputés avoir une action spéciale sur la matrice pour l'écoulement menstruel; 2°. les stimulans externes, locaux ou révulsifs; 3°. les émissions sanguines.

1°. *Emménagogues.* Ils sont très-nombreux; tels sont la rue, la sabine, le safran, l'aloës, la myrrhe, le musc, le castoréum, la vanille, l'armoise, la mélisse, la matricaire, l'hyssope, le galbanum, le sagapénum... On les prescrit en poudre, en pilules, en tisane, en sirop, en lavemens; sous forme de vin, de teinture; on les combine avec les toniques ferrugineux et végétaux. C'est ainsi que l'on conseille souvent des pilules composées de safran, d'aloës, de castoréum, d'oxyde de fer, etc. On a recours quelquefois aux purgatifs irritans, et de préférence à l'aloës, parce qu'il agit spécialement sur le rectum, et y détermine une congestion qui peut entraîner celle de l'utérus. On peut aussi faire usage de lavemens ainsi composés : teinture de valériane, d'assa-fœtida, de safran, d'aloës, de castoréum, de chaque un demi-gros à un gros.

*La teinture d'iode* est en ce moment administrée à l'Hôtel-Dieu par M. *Trousseau.* Il l'a prescrite, en deux fois, dans l'intervalle d'un

mois, à une jeune chlorotique, sortie de cet hôpital, entièrement guérie par le sous-carbonate de fer, dans l'espace d'un mois et demi, et chez laquelle la menstruation n'offrait encore aucun indice deux mois après. Il ne s'ensuivit aucun résultat avantageux ; la malade n'a même pas éprouvé les symptômes que détermine ordinairement ce remède. Il est probable que cet insuccès tient à la vétusté du médicament, car deux mois auparavant il avait été donné à deux femmes affectées accidentellement d'aménorrhée, l'une depuis six mois, l'autre depuis six à sept semaines. Chez la première, âgée de vingt-cinq ans, les règles ont reparu au bout de trois jours; et chez la deuxième, âgée de trente ans, après douze à quinze heures seulement; et ce qu'il y aurait de plus concluant en faveur de l'efficacité de cet agent thérapeutique, c'est que l'une et l'autre de ces malades n'étaient pas à l'époque ordinaire de leurs règles. Ces deux malades, ainsi que plusieurs autres, auxquelles la teinture d'iode fut administrée pour une aménorrhée, éprouvèrent, par suite de l'usage de cette teinture, les effets suivans : céphalalgie avec pesanteur sur les yeux, symptômes d'enivrement, bouffées de chaleur au visage, démangeaison avec éruption passagère de rougeurs à la peau, douleurs articulaires, sentiment de chaleur à l'utérus, urines abondantes et claires, maux de gorge, douleurs dans les seins. Ce médicament réclame de la réserve dans son emploi ; il peut produire, dit M. *Trousseau*, une atonie dans le système cellulaire, d'où résulte une émaciation plus ou moins considérable. *Coindet* a vu, chez une femme à laquelle il prescrivait l'iode à haute dose contre un goître, les seins s'amollir et s'affaisser d'une manière remarquable. Le mode d'administration dont se sert M. *Trousseau* consiste à verser la teinture d'iode dans un julep, à la dose de cinq gouttes, le premier jour, qu'il porte graduellement jusqu'à douze ou quinze les jours suivans. Il continue ainsi pendant quatre à cinq jours, durée ordinaire des règles, et en même temps il fait suspendre les martiaux, qu'il reprend au bout de ce temps. Il agit de cette même manière à chaque époque menstruelle.

Les bains de mer ont été également conseillés dans cette circon-

stance. Doivent-ils leur action sur la fluxion utérine à l'iode que cette eau renferme? M. *Nauche* dit avoir obtenu d'heureux résultats de la strychnine et surtout du sigle ergoté, seul ou uni à la rhubarbe, à la dose de douze grains par jour.

2°. *Stimulans locaux et révulsifs.* Ces moyens sont tous ceux qui, appliqués directement sur les parties génitales ou dans les environs, peuvent y déterminer une congestion ou une irritation favorables à l'écoulement des menstrues. Telles sont les vapeurs aromatiques dirigées vers l'utérus, les demi-bains froids contenant quelques substances emménagogues; les frictions sèches et aromatiques sur la partie interne des cuisses, le bas-ventre, la région des reins; les ventouses sèches sur ces mêmes points, les pédiluves sinapisés et très-chauds.

L'abbé Lenoble, physicien, a proposé d'appliquer des plaques aimantées à la partie interne des cuisses, dans le but d'attirer le fer et de solliciter l'afflux du sang vers l'utérus. On a également conseillé l'électricité et le galvanisme, dont l'action est d'activer la circulation et d'augmenter la chaleur animale. L'électricité est le meilleur de ces moyens. C'est ici que le conseil du coït trouverait sa place; mais nous en avons parlé dans le traitement hygiénique. L'équitation à la manière des hommes, comme l'a indiqué M. *Chambon*, est un moyen qu'on pourrait encore mettre en usage avec efficacité.

3°. *Évacuations sanguines.* Ces moyens sont connus depuis la plus haute antiquité, puisqu'il en est question dans *Hippocrate* et *Galien*. On emploie la saignée du pied, les sangsues et les ventouses scarifiées, appliquées plus ou moins près des parties génitales.

La saignée du pied a paru préférable à quelques praticiens, comme ayant une action révulsive plus prononcée et déterminant avec plus d'abondance et de promptitude l'afflux du sang vers les parties inférieures.

Les sangsues appliquées à la vulve ou à la partie interne et supé-

rieure des cuisses ont été jugées plus efficaces par d'autres médecins. Quel procédé faudra-t-il employer dans leur application? Est-ce celui qui consiste à les placer en grand nombre en une seule fois, ou celui qui conseille de les appliquer tous les jours, pendant la durée ordinaire des règles, et au nombre de trois ou quatre seulement chaque fois? J'ai entendu M. le professeur *Chomel* préférer cette dernière méthode, et je la lui ai vu mettre en pratique. En agissant de la sorte, en effet, il semble qu'on entre mieux dans les vues de la nature, et qu'on imite mieux la fonction menstruelle. Peut-être les sangsues appliquées en une seule fois et en grand nombre ont-elles une action plus énergique et plus prompte et conviennent mieux quand on cherche à rappeler une suppression accidentelle et récente des règles, et que d'ailleurs on n'a pas à redouter de trop affaiblir les malades; mais les sangsues appliquées de la seconde manière me semblent préférables toutes les fois que l'aménorrhée est ancienne, que les sujets sont faibles, comme cela a lieu ordinairement dans la chlorose. Leur action est moins vive; mais elle est plus souvent répétée, ce qui n'est pas moins efficace. M. *Trousseau* prétend avoir produit, chez une dame affectée d'aménorrhée, une métrorrhagie excessivement abondante, par la simple application de deux sangsues à la partie interne de chaque genou; on pourrait donc essayer ce moyen.

Les ventouses scarifiées exigent un appareil qui préoccupe plus les malades; leur application est plus douloureuse, elles laissent des cicatrices désagréables.

Quelle que soit l'espèce de stimulant utérin auquel on veuille recourir, le moment le plus favorable de son application est celui où la nature fait elle-même effort pour établir la fonction périodique : alors on agit de concert avec elle, et l'art et la nature se prêtent un mutuel secours. Au contraire, en administrant les emménagogues ou autres moyens excitans de l'utérus, à contre-temps, on agit en pure perte, on fatigue inutilement les malades, et l'on s'expose même à déterminer chez elles des symptômes nerveux plus ou moins graves.

Mais, de ces trois ordres d'agens, ceux dont la fausse application

peut avoir les plus funestes conséquences, sont assurément les évacuations sanguines. On ne saurait être trop réservé dans leur emploi, ni trop exact à reconnaître la circonstance à laquelle est due la chlorose. La saignée du pied, les sangsues, ne sont indiquées que dans les circonstances suivantes : quand, après avoir refait le sang (qu'on me pardonne cette expression), les fonctions, étant rentrées dans leur exercice physiologique, la santé étant parfaite, en un mot, mais l'aménorrhée persistant encore, on a lieu de supposer que ce retard soit dû, ou à ce que l'utérus n'a pas encore contracté l'habitude de sa fluxion périodique, ou à ce qu'un état passif s'oppose à sa congestion et à son dégorgement. Dans ces cas, outre les stimulans locaux, les sangsues sont toutes-puissantes, en produisant le double effet et de provoquer une irritation locale par leurs piqûres et de donner une impulsion à la circulation utérine par la succion qu'elles exercent sur les capillaires cutanés.

Il faudrait encore agir de la même manière, c'est-à-dire débuter par un traitement tonique général, avant d'en venir aux évacuations sanguines, lors même que la maladie serait véritablement due à la suppression accidentelle des règles, si déjà cet accident avait produit des symptômes chlorotiques sérieux, si la pâleur, la faiblesse, étaient extrêmes... On conçoit qu'ici l'indication la plus pressante est beaucoup moins de combattre la cause que d'en détruire les effets, car en attaquant la première par une soustraction de sang, on augmenterait infailliblement la maladie générale qui en résulte. Je ne redirai pas que d'habiles praticiens ont vu la médication dont je proscris ici l'emploi, être souvent suivie de la mort. Je n'appellerai pas de nouveau en témoignage l'inefficacité des sangsues, que je m'étais trop hâté de faire appliquer à la malade dont suit l'observation. Je terminerai ces réflexions en reproduisant l'idée de *Gardien*, sur laquelle repose toute la thérapeutique de la chlorose : *Avant de songer à soustraire du sang aux chlorotiques, cherchez d'abord à leur en procurer.*

OBSERVATION *d'une chlorose existant depuis sept années. — Emploi du sous-carbonate de fer à la dose d'un gros, par jour, en pilules. — Amélioration sensible au bout de quinze jours. — Guérison complète après un mois. — Réapparition des règles deux mois après seulement.*

Mademoiselle ***, âgée de dix-neuf ans, réglée à quinze, d'une constitution forte, offrant toute l'apparence de l'embonpoint, mais cet état étant plutôt dû à de la bouffissure qu'à la présence d'un véritable tissu graisseux, posséda une santé parfaite depuis le moment de sa naissance jusqu'à sa douzième année. A cette époque, elle fut préparée à sa première communion. En même temps sa santé commença à s'altérer. Elle devint pâle, ses forces s'affaiblirent, elle fut en proie à de fréquens maux de tête, son appétit se perdit, et finit par se pervertir au point d'offrir le pica le plus alarmant. En effet, elle avait contracté la pernicieuse habitude de pratiquer sur la muraille des escaliers de sa maison de petits trous dans lesquels, plusieurs fois par jour, elle recueillait avec ses ongles une poudre pierreuse qu'elle mangeait avec délices. Elle persévéra dans cette fatale coutume pendant plusieurs années, jusqu'à ce que la famille, observant le dégât des murs, et en ayant découvert la cause, parvint à guérir la malade de cette dépravation, en lui montrant le danger qu'encourrait son existence.

Ces symptômes se continuèrent ainsi jusqu'à l'année suivante (treize ans), époque fixée pour la première communion. A cette occasion tous les accidens s'aggravèrent. La rigoureuse exactitude qu'elle apportait pour les jours de jeûne et d'abstinence, l'étude constante qu'elle faisait de se bien pénétrer de ses devoirs religieux, avaient probablement contribué à exaspérer son état. Elle en était à ce point de débilité et d'anéantissement que, quelques heures avant la cérémonie, elle éprouva plusieurs fois des maux de cœur, des vomissemens, des syncopes; néanmoins ce fut au milieu de ce cortége de symptômes alarmans qu'elle fut conduite à l'église.

Les deux années suivantes furent moins orageuses, bien que les accidens chlorotiques existassent toujours.

A quinze ans, première apparition des règles : le sang est pâle, séreux, peu abondant. Pas d'amélioration appréciable dans la santé jusqu'en septembre 1832. Dans cet intervalle de quatre années, la menstruation n'eut lieu que deux fois régulièrement ; les autres époques n'offrirent qu'irrégularités ; quelquefois séparées par l'espace de sept à huit mois, elles présentèrent constamment un sang décoloré et limpide ; leur durée ne fut jamais au-delà de vingt-quatre à trente-six heures.

Parfois, cependant, mademoiselle *** éprouva quelques intermittences de mieux ; mais ce fut à l'occasion d'un séjour à la campagne plus ou moins prolongé : sitôt qu'elle rentrait en ville, cette amélioration éphémère s'évanouissait.

En vain les ressources de l'hygiène et de la pharmacologie furent bien souvent employées : promenades, exercices, distractions, les courses en voiture ou sur des ânes, l'équitation, dont elle était fort éprise et dont elle usa durant six mois, tous les jours, pendant une heure ; alimentation tonique, emménagogues, excitans révulsifs, sangsues aux parties génitales, à chaque époque présumée des règles, tous ces moyens restèrent sans effet. Il en fut de même d'autres médicamens toniques, de pilules, composées seulement, il est vrai, d'un grain d'oxyde de fer et d'un quart de grain de safran, que je prescrivis moi-même, mais à la faible dose de sept à huit par jour, et que la malade ne prenait encore que fort irrégulièrement.

L'invasion, à Bordeaux, du choléra-morbus asiatique fit suspendre et les pilules et l'équitation. Vers la fin de juillet 1832, la mort de trois membres chéris de sa famille, son excellente mère, ses deux excellentes sœurs, toutes trois foudroyées en une semaine par cette trop fatale épidémie, acheva de plonger la malade dans le plus éminent danger. Des amis, des médecins même s'étonnaient de la voir survivre à tant de calamités, et l'avaient déjà vouée à.....Ce fut dans cet état de choses qu'elle fut arrachée de la ville, et conduite à la cam-

pagne, dans l'un des sites les plus salubres, à Martillac, où, pendant un mois, la présence de parens et d'amis dévoués, les soins les plus tendres, les prévenances les plus délicates, les distractions, la respiration d'un air pur, une alimentation saine et tonique, lui procurèrent quelques légers soulagemens. L'infortunée, chargée d'un triple deuil, menacée elle-même dans sa propre vie, était devenue un objet d'intérêt et de sollicitude générale. Huit jours seulement, qu'elle fut obligée de passer à Bordeaux, suffirent pour dissiper le faible bien-être qu'elle éprouvait. De nouveau elle fut amenée à la campagne, dans la commune de Florac. Ce fut dans ce lieu que je commençai à la soumettre au traitement que j'indiquerai plus loin. Avant, je vais faire connaître l'état déplorable dans lequel elle se trouvait alors.

*Aspect extérieur.* Pâleur extrême du visage, accompagnée d'une teinte jaune verdâtre; lividité et légère infiltration des paupières, surtout le matin; expression morne des yeux; décoloration totale des conjonctives, de la caroncule, des lèvres, des gencives, dont la blancheur se confondait exactement avec celle de la peau; celle-ci était constamment chaude et sèche; apparence d'embonpoint qui n'était autre chose que de l'empâtement.

*Appareil digestif.* La malade éprouvait un dégoût invincible pour la nourriture animale, dont elle n'usait que rarement, et toujours en très-petite quantité. Elle préférait, au contraire, les végétaux amilacés, les pommes de terre, les haricots, le riz; elle affectionnait la salade et surtout les substances épicées, acides... Constamment altérée, elle buvait à chaque instant de grandes verrées d'eau pure. Elle avait faim très-souvent dans la journée; mais à peine avait-elle pris la plus faible quantité de nourriture qu'elle s'en trouvait rassasiée. La région épigastrique était le siége d'un sentiment d'inquiétude, de pesanteur, sans qu'il y eût précisément véritable douleur; pas de coliques, selles assez naturelles, mais néanmoins plutôt dans un état de constipation.

*Appareils respiratoire et circulatoire.* Les organes de la respiration ne présentèrent jamais aucuns symptômes d'altération de tissu ni de dérangemens fonctionnels; mais il y avait souvent dyspnée, palpitations de cœur fortes et fréquentes, qu'augmentait le moindre mouvement. La malade ne pouvait monter plus de six degrés d'un escalier sans que ces symptômes augmentassent à tel point qu'elle était obligée de se reposer à chaque instant, précaution sans laquelle elle était prise d'étouffemens et presque de syncopes. Elle ne marchait jamais qu'avec une extrême lenteur. — Le pouls était large, faible et très-fréquent. Je n'ai pas songé à examiner si l'auscultation de la carotide faisait entendre ce bruit particulier de ronflement et de soufflet qu'on dit exister quelquefois chez les chlorotiques, et qui pourrait, jusqu'à un certain point, faire croire à une maladie organique du cœur. J'ai seulement observé chez cette chère et intéressante malade, des pulsations manifestes, isochrones à celles du cœur et du pouls, existant juste dans cette petite dépression située à la base du cou et formée par les tendons antérieurs des muscles sterno-mastoïdiens, les deux têtes des clavicules et le sternum. En examinant les veines superficielles sur le dos de la main, au poignet, sur l'avant-bras, on les apercevait à travers la peau fine et délicate comme de petits filamens roses. Les pédiluves très-chauds et sinapisés étaient sans action sur les extrémités inférieures, qui, après une immersion de quinze à vingt minutes, en étaient retirées aussi blanches que le reste de la peau. Les veines y offraient le même aspect que celles des mains.

*Appareil génital.* Depuis plus de deux mois les règles ne s'étaient pas montrées, et, à cette époque comme aux précédentes, le liquide menstruel avait à peine les caractères du sang : c'était une sérosité roussâtre qui s'écoulait pendant un jour au plus, et qui tachait le linge de manière à y produire une large teinte couleur de rouille claire au milieu de laquelle existait un point plus rouge. Les approches de chaque menstruation n'étaient annoncées par aucune douleur, au-

cune pesanteur dans la région lombaire, dans le bas-ventre : tout s'effectuait d'une manière passive.

*Appareil musculaire.* Les chairs étaient molles. — La malade était privée d'énergie, accablée de lassitude au moindre exercice ; elle évitait le mouvement.

*Appareil cérébral.* Une céphalalgie des plus intenses ne cessait de tourmenter la malade. Ce symptôme cruel, qui se reproduisait tous les jours et persévérait quelquefois pendant vingt-quatre heures, avait son siége fixe à la tempe droite, où se faisaient sentir des battemens et comme le sentiment d'un déchirement et d'une compression permanente. La malade était triste, morose, ennuyée de tout, la gaîté n'était chez elle que passagère. Elle était d'une susceptibilité extrême, au point que la plus légère contrariété, la plus simple observation, lui causaient des envies de pleurer et quelquefois même lui faisaient verser des larmes. Constamment portée au sommeil, elle en éprouvait le besoin de très-bonne heure le soir, et le matin on avait toutes les peines du monde à la réveiller.

Telle était la situation de mademoiselle *** à la fin de septembre, lorsque je mis en usage le traitement suivant :

28 septembre 1832. La malade prenait par jour un gros de sous-carbonate de fer divisé en douze pilules. Le premier jour, elle commença par quatre pilules qu'elle augmenta successivement jusqu'au nombre déjà désigné : une infusion légère de mélisse ou d'armoise, l'eau, simplement sucrée, servaient ordinairement de véhicule.

En outre, elle buvait chaque jour, un quart d'heure environ avant ses repas, la valeur d'un petit verre d'une liqueur stimulante, le vin d'absinthe, d'Alicante, l'élixir de *Garus*. On l'obligeait autant que possible à n'user que de viandes noires grillées, celles de bœuf et de mouton de préférence ; et pour boisson, du vin coupé avec de

l'eau ferrée... En même temps les distractions, les exercices gradués, les promenades, quand le temps était beau et sec, mille soins étaient prodigués à la malade avec cette sollicitude qu'on ne retrouve qu'au sein des familles unies, qu'au milieu des amis dévoués.

9 octobre. Cette époque étant celle des règles, on chercha à provoquer celles-ci par une application de trois ou quatre sangsues aux parties génitales, répétée chaque matin pendant trois ou quatre jours. Immédiatement après, la malade était exposée à une fumigation aromatique; mais les sangsues provoquèrent d'atroces douleurs sans heureux résultats : elles prirent avec difficulté et lenteur, tombèrent, presque aussitôt après, vides, leurs piqûres fournissant, pendant quelques minutes, une petite quantité d'un liquide roussâtre. Bain de pieds très-chaud matin et soir, tisane d'armoise, continuation du sel de fer. Pas de menstruation.

25 octobre. Déjà une amélioration sensible se manifestait dans l'état de la jeune malade; son appétit était meilleur; la viande était supportée avec moins de dégoût et en plus grande proportion; le visage offrait une pâleur moins jaune; les pommettes étaient déjà légèrement couvertes d'une coloration rosée. Céphalalgie plus rare et moins intense, plus de gaîté; augmentation considérable des forces musculaires, au point qu'elle pouvait gravir, à plusieurs reprises, une côte assez élevée sans éprouver de notables palpitations. Continuation du même traitement.

9 novembre. L'amélioration commencée le mois dernier fit de rapides progrès. A cette époque, l'état de mademoiselle *** était tellement favorable qu'étant rentrée en ville elle parut méconnaissable aux personnes qui l'avaient perdue de vue pendant le mois précédent. L'anorexie, la faiblesse musculaire, les palpitations, la décoloration du visage, les maux de tête, en un mot tous les dérangemens fonctionnels avaient disparu; tout était rentré dans l'ordre, sa santé était parfaite; mais ce qu'il y avait de plus remarquable dans tous ces heureux changemens, c'étaient les belles couleurs rouges dont les joues s'étaient largement parées, et l'appétit, qui était devenu, je dirai presque

avide, même pour la nourriture animale... On fit faire une application de sangsues comme au mois précédent; mais cette fois elles se remplirent avec promptitude et abondamment, et leurs piqûres donnèrent un sang véritablement rouge, consistant. Les pédiluves sinapisés déterminèrent manifestement une vive rubéfaction de la peau; les veinules des mains n'étaient plus rosées, mais bleuâtres et pleines. Malgré cet ensemble de symptômes favorables, les règles ne parurent pas encore. On continua le même traitement.

22 novembre. La malade éprouvait une sorte de surexcitation générale, un état de pléthore; de temps en temps elle sentait des bouffées de chaleur au visage, qui devenait en même temps très-coloré; à deux reprises différentes, la paupière supérieure de l'œil droit fut le siége d'un petit phlegmon, dont l'un se termina par résolution, l'autre après avoir légèrement suppuré; du reste aucuns symptômes d'irritation gastro-intestinale. On suspendit les pilules de fer.

9 décembre. L'état toujours excellent de mademoiselle ***, et la répugnance qu'elle éprouvait pour les sangsues, l'inefficacité avec laquelle jusqu'ici je les avais employées, me firent renoncer à ce moyen. Je me bornai à prescrire des pédiluves, des bains de siége aromatisés des tisanes d'armoise, et de nouveau le sous-carbonate de fer. Les menstrues ne parurent pas.

12 décembre. Légères douleurs dans les reins et le bas-ventre; sentiment de pesanteur dans la région utérine.

15 décembre. Apparition des règles; le sang est rouge, consistant; il coule pendant quatre jours et assez abondamment ( il y avait alors quatre mois qu'elles n'avaient eu lieu ).

17 janvier 1833. La menstruation reparut avec les mêmes circonstances avantageuses; dans cet intervalle d'un mois, l'usage des pilules de fer avait été suspendu à la demande de la malade.

Depuis, les règles se sont toujours montrées à chaque époque et dans toutes les conditions favorables. Vers la fin de janvier, mademoiselle *** remarqua que son appétit était moins vif, ses joues moins colorées que quelque temps auparavant; ces circonstances

m'ayant fait présumer que les pilules avaient été trop tôt supprimées, je me hâtai de les prescrire de nouveau : au bout de quelques jours, ces légers accidens avaient totalement disparu, l'appétit avait repris sa force, les joues leur coloris et leur fraîcheur. Dès lors, cette plénitude de la santé ne s'est jamais altérée un seul instant; de temps en temps encore on fait usage du sous-carbonate de fer, à une dose moindre, et pendant une semaine environ. Au mois d'avril dernier, mademoiselle *** vint à Paris, et j'ai pu me convaincre du bon état dans lequel sa santé se maintenait. Pendant le court séjour qu'elle fit en cette ville, on voulut lui faire connaître tout ce qui ordinairement y excite la curiosité et l'admiration des étrangers : on l'exposa dès lors à des fatigues plus ou moins pénibles, comme l'action de monter aux tours de Notre-Dame, aux Invalides, au Panthéon... Tous ces exercices, qui assurément l'eussent tuée quelques mois auparavant, ne firent alors aucune impression funeste sur son organisation physique.

Aujourd'hui ma sœur, car c'est ma bien-aimée sœur, offre le type de la santé la plus parfaite. Elle en méconnaissait les précieux bienfaits depuis sept années.

FIN.

# HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Mensibus copiosioribus prodeuntibus, morbi contingunt : non prodeuntibus, ab utero fiunt morbi. *Sect.* 5, *aph.* 57.

II.

Mulieri sanguinem evomenti, menstruis erumpentibus, solutio fit. *Ibid.*, *aph.* 32.

III.

Mulieri, menstruis deficientibus, è naribus sanguinem fluere, bonum. *Ibid.*, *aph.* 33.

IV.

Si mulieri utero gerenti purgationes prodeant, fœtum sanum esse impossibile. *Ibid.*, *aph.* 60.

V.

Si mulieri menses coercere volueris, quàm maximam ad mammas appone cucurbitam. *Ibid.*, *aph.* 50.

VI.

Si metus et tristitia multo tempore perseverant, melancholicum hoc ipsum. *Sect.* 6, *aph.* 23.